Rage

Mise à jour
15/11/2024

Informations relatives à
CHUV / Dialyse

Epidémiologie

Agent infectieux

Virus de la rage (famille des Rhabdovirus)

Réservoir

- En Suisse : chauves-souris (la rage terrestre a été éradiquée)
- A l'étranger, variable selon les pays : canidés (chiens, renards), chauves-souris

Mode de transmission

- Morsure, griffure, contact d'une blessure ou d'une muqueuse avec la salive d'un animal infecté
- Transplantation d'organes (cornée) - exceptionnel
- Inhalation d'aérosol contenant le virus (laboratoires)

Exceptionnel

Période d'incubation

De quelques jours à plusieurs années, 3 à 8 semaines dans la majorité des cas

Durée d'infectiosité

Transmission interhumaine exceptionnelle

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Aucune, application des Précautions Standard

Autre

Prophylaxie post-expositionnelle de la rage: voir les directives et recommandations de L'OFSP

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

- Si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée

Blouse de protection

- Si risque de projections de liquides biologiques

Masque de soins

- Si risque de projections de liquides biologiques
- Lors de symptômes respiratoires

lunettes de protection

- Si risque de projections de liquides biologiques

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel
- Retraiter le matériel à usage multiple après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
- Utiliser les sacs à linge usuels
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

Déclaration initiale du médecin dans les 24 heures